



2006 5^{eme} matinée

Les matinées de la participation

Le soutien aux initiatives des Habitants

Samedi 21 janvier

Compte rendu

Echanges d'expériences sur les Fonds de Participation des Habitants, Fonds d'Initiatives Habitants, Soutiens aux projets

La 5eme matinée de la participation a été consacrée aux dispositifs de soutien aux initiatives et projets d'habitants (ces dispositifs sont financés pour la plupart par les Villes, l'Etat et le Conseil Général de l'Isère).

Elle a réunit 65 personnes dont une trentaine d'habitants.

Trois raisons essentielles ont motivé la présentation et l'échange d'expériences sur ces dispositifs:

- ces expériences mettent en avant l'énergie déployée par les habitants et leurs capacités d'initiatives,
- plus que dans d'autres dispositifs, elles impliquent les habitants dans la décision
- les habitants les plus éloignés du débat public semblent trouver là une implication plus importante

les matinées

Depuis janvier 2003, deux à trois fois par an à La Tronche, le samedi matin, se déroulent des matinées d'échanges d'expériences autour de la question de la participation des habitants. Initiées et animées par la Métro, elles sont destinées à la fois aux acteurs directement impliqués dans des démarches participatives et aux élus, professionnels et habitants curieux d'entendre les expériences de chacun ou soucieux d'acquérir quelques connaissances et astuces en la matière.

Ces séances articulent échange de pratiques à partir des expériences communales ou associatives et débats de fond, questions pratiques et réflexion sur les enjeux. Les points de vue s'expriment sans langue de bois et dans un recherche constante de construire progressivement une culture commune de la participation.

Chaque matinée réunit entre 50 et 100 personnes selon les sujets abordés.

FPH, FIL, APH, les "fonds de participation des habitants"

Les Fonds de Participation des Habitants (ou autre appellation) fonctionnent depuis quelques mois, quelques années sur certaines communes de l'agglomération. L'expérience devient importante et justifie cette rencontre du 21 janvier dans la salle de La Palud à La Tronche.

La Région Nord-Pas-de-Calais expérimente ces dispositifs depuis 1984 (Valenciennes). La Fondation de France initie d'autres expériences intitulées Fonds d'Initiative Locale.

Enfin, Claude Bartolone généralise ces dispositifs de soutien à l'initiative des habitants sur l'ensemble des Contrats de Ville 2000-2006.

L'objectif de ces Fonds de Participation des Habitants est de permettre à des collectifs d'habitants d'obtenir des financements très rapidement pour organiser des actions pour leur quartier. En général, le montant maximum financé par projet est de l'ordre de 800 euros. Les habitants (porteurs de projets ou acteurs associatifs) sont les principaux acteurs

du comité d'attribution qui décide de l'octroi des fonds. C'est donc un dispositif qui facilite l'initiative des habitants et qui en même temps permet à d'autres habitants de s'initier aux processus de décision collective.

Fontaine, Echirolles, Pont-de-Claix, Grenoble secteur 5 (Abbaye-Jouhaux, Teisseire, Malherbe), le quartier de la Brunetière à Voiron et Saint-Martin-d'Hères ont échangé et présenté leurs expériences devant l'ensemble des participants à la matinée.

Prendre sa place

Si le financement de projets portés par les habitants pour améliorer le lien social, l'animation, le vivre ensemble dans leur quartier est l'objectif déclaré des FPH, chaque expérience fait le constat que le principal est à lire dans les changements produits sur les acteurs. Devenir acteur de sa ville, de son quartier, c'est le chemin d'accès à une implication citoyenne, c'est un processus de formation, d'éducation populaire qu'on ne retrouve sans doute pas assez ailleurs.

Le projet comme déclencheur, le financement comme amplificateur

On prend sa place par le projet ou par la participation à la décision.

À Echirolles, Marie Joséphine a envie de faire connaître la culture de son pays d'origine, et, par la cuisine, par le conte, grâce à un petit coup de pouce de départ, on prend sa place dans la cité, on existe et on ose faire.

À l'APH de Fontaine (Aide aux Projets d'Habitants, prononcez Apache et asseyez-vous autour du feu), Alice commence par organiser un apéro, on continue en devenant membre

du comité d'attribution, on prend conscience des autres projets, dans d'autres quartiers, peut-être qu'on s'impliquera ensuite au Comité d'Habitants...

À Echirolles, l'idée du vide grenier se transforme en une fête de quartier qui accueille plus de 2000 personnes.

Des transformations rapides et surprenantes

Une préoccupation première des FPH est d'aider les publics fragiles ou qui ont tendance à s'auto-exclure de toutes les propositions de l'institution, à retrouver le chemin vers l'action collective ou simplement vers la socialité. Ces dispositifs fonctionnent presque "par surprise" pour les participants : « Je me suis retrouvé à la retraite, un peu disponible, j'ai voulu faire quelque chose, je me retrouve présidente du comité d'attribution... ».

Et quelques fois trop rapides pour être acceptées

Cependant, si la dynamique et la confiance ne sont pas encore construites,

alors on se retrouve en première ligne un peu trop vite, on devient responsable sans en avoir la légitimité vis-à-vis des autres habitants, et le rôle qu'on prend, sans l'avoir choisi, devient lourd. À Grenoble, on voudrait bien garder parfois l'anonymat quand on est l'un des trop rares acteurs du comité d'attribution.

Toucher les plus humbles

Pourquoi se retrouve-t-on si peu nombreux dans l'expérience grenobloise ? Pourquoi dans d'autres villes, certains quartiers ne proposent que rarement des projets ? Les uns n'ont pas tenu, pris par la vie, ils ne peuvent pas toujours s'impliquer durablement. Les autres ne connaissent pas l'existence des FPH, ne l'imaginent pas. Est-ce à dire que ces dispositifs ne sont pas, malgré leur objectif initial, accessibles aux plus démunis ? Et qui doit, qui peut mobiliser davantage ces publics ? Construire la confiance en impliquant les habitants dès l'origine, en écrivant les règles avec eux, nous conseillent les Voironnais.

Responsabilité, responsabilisation.

Et bien vite arrive la question de l'assurance. Vous voulez emmener vos voisins en car, et si quelque chose arrive, qui est responsable ? Pont-de-Claix a dû refuser un projet de jeunes pour cette raison. Fontaine refuse d'y voir un réel problème, on peut même demander une assurance individuelle prise en charge par le financement du projet. Echirolles n'a pas ce problème puisqu'une des exigences pour que les projets soient recevables est d'être parrainé par une association qui prend les responsabilités.

Au-delà du problème matériel, c'est la place des habitants qui est en jeu dans cette question. Les élus et les professionnels, les associations et les entreprises sont responsables au sens pénal. Et leur légitimité à participer à l'action collective est ainsi fondée. Mais qu'en est-il d'un habitant, d'un jeune, d'un enfant ? Le triptyque élus, professionnels, habitants n'est-il pas faussé par cette soi-disant irresponsabilité des individus ?

Autonomie

De l'autonomie des individus au rôle des associations.

Là où beaucoup s'interrogent sur la manière de financer des individus ou des collectifs informels avec des financements publics, Echirolles répond par cette responsabilisation des associations, en particuliers les associations de quartier. Chaque projet doit être présenté par son initiateur et par une association. On pourrait y voir une instrumentalisation très institutionnelle du fonctionnement des FPH qui semblaient être un moyen de toucher directement des individus. Cependant, on constate qu'un des principaux critères de choix des projets retenus pour toutes les expériences est de favoriser le projet collectif, voire l'action citoyenne. N'y a-t-il pas du même coup une opportunité à missionner des structures associatives existantes et ainsi d'y réinsuffler un renouveau et un rôle dans la coopération entre la société civile et l'institution ? Une association sans grande activité sur un quartier d'Echirolles reprend vie en parrainant l'organisation du vide grenier devenu finalement fête du quartier.

D'ailleurs, LAHGGLO (Les Associations d'Habitants du Grand Grenoble) et la CNL (Confédération Nationale du Logement), présentes lors de cette matinée, se questionnent quand à prendre ce rôle de relais à condition d'être mieux informées des actions des FPH.

Autonomie

De l'autonomie des individus à la disparition des élus

Lors des premières expériences, dans le Nord-Pas-de-Calais, les comités d'attribution intégraient ou pas des élus. Les débats autour de leur présence ou leur absence étaient riches et ont sans doute précisé quelquefois le rôle de chacun dans la participation. Depuis la généralisation, l'Etat demande aux élus de ne pas être présent dans ces comités. La raison est principalement de ne pas créer de situation de financement dit "en cascade" dans lesquels les élus décideraient deux fois d'une attribution. Mais cela a coupé court le débat sur la place des élus dans un des rares processus de participation qui va jusqu'à une forme de codécision. N'est-ce pas dommage ? Echirolles choisit de ne pas être aidée par l'Etat sur son FIH et les élus sont présents, avec les habitants, pour décider d'attribuer les fonds.

Evaluation

De l'argent public à l'évaluation

Toutes les expériences font le constat que dans ces dispositifs, l'argent est bien géré. Ce sont des fonds publics, les habitants qui se retrouvent en responsabilité sur cette question sont d'une grande rigueur. Il n'est pas question non plus de refinancer un nouveau projet pour un groupe qui n'aurait pas fourni un bilan. Et ainsi, les questions d'évaluation et de contrôle, si peu présentes dans les autres instances de participation, se retrouvent au cœur de beaucoup des dispositifs.

Outil pratique

Le pragmatisme est à l'origine de l'instauration des FPH : face à la pesanteur des procédures, on met en place un dispositif de financement souple et très rapide qui permet aux initiatives fragiles de se concrétiser facilement dans des échéances adaptées.

Ce pragmatisme en a initié d'autres :

Réseau

À Fontaine, la création de l'APH se fait après avoir rencontré d'autres dispositifs à Voiron ou à Rillieux-la-Pape et s'appuie sur des expériences antérieures pour définir son fonctionnement. Voiron ou Pont-de-Claix sont en lien avec le RIC, Réseau d'Initiative Citoyenne qui permet de croiser des expérimentations à l'échelle nationale. Le RIC par exemple étudie actuellement la question des assurances qui se pose partout.

Les Voironnais, en réseau à l'échelle nationale, découvrent ce samedi matin la richesse de ce qui se passe aussi dans l'agglomération grenobloise et confirment la force des réseaux locaux pour être efficaces, pragmatiques.

Mutualisation

À Fontaine, chaque projet construit peu à peu une "boîte à outil" mutualisée. Ici on a trouvé un autocariste moins cher, là c'est un fournisseur d'hélium pour gonfler des ballons. On construit des fichiers, on aide les suivants. L'APH n'est pas seulement un moyen d'avoir de l'argent, c'est une aide à réaliser, à l'efficacité.

Le faire savoir, la mobilisation

Si la plupart des résultats sont encourageants, on est bien conscient que les expérimentations sont encore à des échelles relativement petites et que l'intérêt de ces dispositifs pourrait être décuplé si le public impliqué était plus important. Comment toucher des quartiers qui ne proposent encore rien ?

Dispositifs

Des dispositifs tous différents, adaptés aux contextes

Un des résultats de la matinée est de constater que sur le même projet, chaque territoire a inventé un mode d'organisation particulier et différent des autres. On voit aussi à quel point chacun est attaché à son dispositif et peine à imaginer que les autres façons ont aussi leurs raisons et leurs valeurs. Mais nous sommes certains que la rencontre va créer des évolutions pour chacun. Rendez-vous dans un an ?

Ouverture

Ouverture du territoire

À Pont-de-Claix, à Echirolles, comme à Fontaine, le dispositif concerne toute la ville. Grenoble est en cours d'élargissement de son expérience sur le secteur 5. Ainsi, même si chaque projet est lié à un quartier particulier, il entre dans une animation à l'échelle globale. C'est sans doute un très bon moyen de mettre les porteurs de projets dans une logique d'ouverture sur des échelles de territoire plus large. C'est le plus court chemin pour éviter les clivages, les phénomènes de repli sur soi, pour aller vers plus de citoyenneté.

Contacts des réseaux

Adate

Rached SFAR
responsable Centre Isère
04.76.53.04.86
rached.sfar@adate.org

Echirolles

Véronique Nedjai
responsable service Vie Associative
04.38.70.17.70
v.nedjai@ville-echirolles.fr

Fontaine

Rania Grandjean
référente habitant
04.76.27.68.03
Thibault Rigaux
agent de développement local
service DSU vie des quartiers
04.76.27.58.71
thibault.rigaux@fontaine38.fr

Grenoble

Fouzia AMARI
agent de développement DSU
secteur 5
04.76.44.96.65
fouzia.amari@ville-grenoble.fr

Pont-de-Claix

Muriel Arbonville
chef de projet Politique de la Ville
04.76.29.80.40
muriel.arbonville@ville-pontdeclaix.fr

Saint-Martin-d'Hères

Robert Couvreur
directeur du service vie associative
04.76.00.71.23
Henri Rive
président de la commission FPH

Voiron (FPH)

Relais Initiatives Habitants de
Brunetière
Place Salvador Allende
38500 Voiron
04.76.05.24.05
ic.voiron@free.fr

Prochains rendez-vous

1er avril 9h-12h

Les chartes de la Participation
salle La Pallud - La Tronche

3 juin 9h-17h

Rencontres du Réseau Régional
État des lieux de la participation
2006
salle La Pallud - La Tronche